

Cathy Laffargue et Cécile TEXIER

Mont de Marsan le 7 juin 2012

Co-Secrétaires départementales
du SNUipp 40



à Monsieur le Recteur de l'académie de Bordeaux

Monsieur le Recteur

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé la tenue d'un collectif budgétaire cet été pour permettre la création d'urgence de 1 000 postes d'enseignants du premier degré à la prochaine rentrée.

Notre département se caractérise par un profil très rural avec une majorité d'écoles à 4 classes et une soixantaine de R.P.I. dotés de cours multi-niveaux. Cette spécificité nécessiterait de porter un regard particulier sur les dotations de postes. Or depuis une vingtaine d'années, les Landes figurent en queue de peloton en terme de P/E (5,13 en 2012), pénalisant ainsi les élèves landais au regard de leurs camarades du territoire national.

A la rentrée 2012, on devrait supprimer 21 postes alors que le nombre d'élèves doit encore progresser. Ces suppressions vont achever de démanteler les réseaux d'aide aux élèves en difficulté du département (-21). Elles ne permettront aucune amélioration du taux de scolarisation des moins de 3 ans, en chute libre depuis 6 ans et désormais l'un des plus bas de France. Elles empêcheront d'améliorer le remplacement des maîtres absents. Cette année le défaut de remplaçants se poursuit jusqu'en juin traditionnellement plus calme et provoque l'annulation des stages de formation continue.

Pour toutes ces raisons et pour tous les élèves des écoles landaises, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de solliciter une dotation d'urgence pour notre département qui permettra au DASEN des Landes d'effectuer des créations de postes prioritaires dans les secteurs énoncés plus haut.

En vous remerciant, Monsieur le Recteur, de l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à ce courrier, nous vous prions de croire à notre attachement en un service public d'éducation de qualité.

Cathy Laffargue et Cécile Texier
Pour le SNUipp40

Copie à
Monsieur le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale des Landes